

VILLE DE LUNÉVILLE

BUDGET PRIMITIF

2020

RAPPORT DE PRÉSENTATION



Le Budget Primitif 2020 est équilibré à hauteur de 28 075 499,76 € : 21 747 433 € en fonctionnement, et 6 328 066,76 € en investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les Recettes de Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont inscrites à hauteur de 21 747 433 € contre 21 668 598 € de recettes réelles en 2019, soit une hausse de 0,36 %.

Recettes de fonctionnement (Détail par chapitre)

Chap.	Libellé	Variation	Montant 2020	Montant 2019
013	Atténuation de Charges	-8.35 %	331 500 €	361 700 €
70	Produits des services du domaine	4.95 %	256 655 €	244 545 €
73	Impôts et taxes	0.51 %	11 862 683 €	11 802 099 €
74	Dotations subventions et participations	0.41 %	8 738 502 €	8 703 232 €
75	Autres produits de gestion courante	-1.19 %	531 593 €	538 000 €
76	Produits financiers	-100.00 %	0 €	22 €
77	Produits exceptionnels	39.47 %	26 500 €	19 000 €
		0.36 %	21 747 433 €	21 668 598 €

013 – Atténuation de Charges :

Consécutivement à la convention adoptée le mois dernier avec la Méridienne, le salaire de l'agent d'entretien est dorénavant pris en charge « en direct » par le scène conventionnée. D'où une baisse de l'ordre de 30 000 € sur ce chapitre par rapport à 2019.

Les Impôts Locaux (chapitre 73 page 10) :

Inséré page 23 du Tome II, l'état 1259 rappelle que le produit de la fiscalité 2019 prévoyait une recette de **9 164 803 €**.

« En 2020, année de transition et surtout **dernière année au titre de laquelle les collectivités perçoivent un produit de taxe d'habitation (sur les résidences principales)**, deux effets principaux sont prévus :

=> le PLF prévoit que les valeurs locatives, taux d'imposition et montants d'abattements appliqués en 2019 sont reconduits tels quels. Autrement dit, cette année : aucune revalorisation des bases de TH n'est à prévoir (pour les résidences principales du moins) ; et les communes et EPCI sont privés de tout pouvoir de taux au titre de cet impôt ». Extrait Formation PLF 2020 Gazette des Communes par Michel Klopfer.

Aussi, en revalorisant uniquement les bases de taxes foncières de 0,90 %, le produit global a été prudemment budgétisé à hauteur de 9 190 K€ (nature 73111 page 10 du Tome I).

Concernant l'ensemble des foyers non impactés par le 1er dégrèvement (soit les 20% restant), s'applique de manière progressive sur 2021/2022 l'exonération porte sur 30% de la cotisation en 2021, puis sur 65% en 2022 ;

En 2023 enfin, la taxe d'habitation sur les résidences principales est purement et simplement supprimée ». Extrait Formation PLF 2020 Gazette des Communes par Michel Klopfer.

Le « Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales » (nature 7325) est budgétisé à hauteur de **297 662 €**, soit le montant perçu en 2019, contre 307 578 € en 2018.

Les dotations (chapitre 74 page 10) :

Pour 2020, il a été prévu les sommes effectivement perçues en 2019 :

- Dotation forfaitaire : **3 205 095 €** ;
- Dotation de Solidarité Urbaine : **3 652 492 €** ;
- Dotation Nationale de Péréquation : **662 050 €**.

Au niveau de la Dotation de Solidarité Rurale, il a été budgétisé forfaitairement la somme de 250 000 € (P.M. DSR 2019 : 501 794 €).

Les Attributions de Compensation

- Les attributions de compensation au titre des exonérations (natures 74834 et 74835) ont été évaluées sur la base du net perçu 2019.

Les Dépenses de Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **21 747 433 €** contre **21 668 598 €** en 2019.

Les écritures réelles passent de **19 822 763 €** en 2019 à **20 080 532 €** en 2020 (+ 1,3 %).

Rappelons qu'au Compte Administratif 2018, les dépenses réelles de fonctionnement étaient de 19 099 478 €, soit 1 891 € de plus qu'en 2017 représentant une augmentation de 0,0099 %.

Dépenses de fonctionnement (Détail par chapitre)

Chap.	Libellé	Variation	Montant 2020	Montant 2019
011	Charges à caractère général	2.09 %	4 486 988.00 €	4 395 087.00 €
012	Charges de personnel	0.92 %	10 138 280.00 €	10 045 640.00 €
65	Autres charges de gestion courante	1.95 %	4 954 684.00 €	4 860 132.20 €
66	Charges financières	-3.80 %	479 459.84 €	498 383.64 €
67	Charges exceptionnelles	-10.20 %	21 120.00 €	23 520.00 €
-	<u>Sous Total Ecritures Réelles</u>	1.30 %	<u>20 080 531.84 €</u>	<u>19 822 762.84 €</u>
-	-		-	-
023	Prélèvement pour dépenses d'investissement	-36.29 %	267 513.90 €	419 874.27 €
042	Opérations d'ordre entre section (Amortissements)	-1.86 %	1 399 387.26 €	1 425 960.89 €
	<u>Sous Total Ecritures d'Ordre</u>	-9.69 %	<u>1 666 901.16 €</u>	<u>1 845 835.16 €</u>
		0.36 %	21 747 433.00 €	21 668 598.00 €

Les dépenses du chapitre **011 - « charges à caractère général »** s'élèvent à **4 486 988 € contre 4 395 087 €** l'an passé.

Les principaux postes concernés par cette variation sont :

- Le poste 60613 – Chauffage Urbain : Après une année d'existence, le nouveau marché de gaz signé avec Dalkia a été revu en termes d'imputations budgétaires. L'augmentation de cet article est compensée par la baisse de la nature 61558 ;

- Le poste 611 – Contrats de Prestations de Services : L'ensemble des prestations relatives au marché des photocopieurs est regroupé sur cette nature. Augmentation compensée par la baisse des natures 6135 et 6156.

La prestation de service relative à l'enlèvement des bacs à ordures ménagères par Onyx-Véolia sera mandatée sur la nature 611, compensée par la baisse sur les natures 637 et 63512 (taxes foncières).

- Le poste 6231 – Annonces et Insertions : Augmentation de l'ordre de 20 000 € sur ce poste :

- o 10 000 € de communication dans le cadre du label « Ville d'arts et d'Histoire » ;

- o 10 000 € en vue de l'organisation d'un « salon du design » à l'automne prochain ;

- La participation de 33 000 € à la C.C.T.L.B. sur le poste 62876 correspond à la participation de la Ville au service urbanisme communautaire ;

Chapitre **012 - « charges de personnel »** évalué à **10,138 M€**.

Ce montant intègre le passage aux 1607 heures.

La commune va ainsi récupérer 45 heures par agent, mairie + CCAS, ce qui représente l'équivalent de 9 agents à temps plein.

Chapitre 65 « Autres Charges de Gestion Courante » :

L'augmentation des crédits budgétisés provient de l'abondement du contingent incendie et des subventions décernées aux associations et personnes de droit privé, avec notamment :

- La subvention pour l'Ecole de Musique budgétisée à hauteur de 130 000 €, soit une augmentation de 7 000 € ;
- Le versement d'une subvention à la SPL CinéLun d'un montant de 75 000 €.

Chapitre 66 « Charges Financières » :

479 460 € en 2020 contre 498 384 € en 2019.

La baisse des taux d'intérêts est mise à profit par la Ville.

A titre indicatif, le contrat d'emprunt 2019-2020 d'un montant de 2 500 000 € vient d'être signé auprès de la Banque Postale au taux fixe de 0,74 % sur 20 ans.

Cette année, l'épargne brute est de **1 666 901 €** (*RRF 21 747 433 – DRF 20 080 532*) contre **1 845 835 €** en 2019.

Les dépenses réelles de fonctionnement progressent de **257 769 €** alors que les recettes réelles de fonctionnement augmentent de **78 835 €**, soit une différence négative de **178 934 €**.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'élèvent à 6 328 066,76 €, dont 4 661 165,60 € de recettes réelles.

Recettes d'investissement (Détail par chapitre)

Chap.	Libellé	Pourcentage	Montant 2020
10	Dotations et fonds divers	10.43 %	660 000.00
13	Subventions d'investissement <i>Dont Amendes de Police : 91 000 €</i>	1.44 %	91 000.00
16	Emprunts et dettes assimilés	59.08 %	3 739 418.80
165	Dépôts & Cautionnements	0.18 %	11 500.00
238	Avances sur Commandes	2.37 %	150 000.00
27	Autres immobilisations financières	0.15 %	9 246.80
	Sous-Total Recettes Réelles	73.66 %	4 661 165.60
021	Prélèvement de la section de fonctionnement (ordre)	4.23 %	267 513.90
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (Amortissements)	22.11 %	1 399 387.26
TOTAL			6 328 066.76 €

CHAPITRE 10	
DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	
F.C.T.V.A.	600 000 €
Taxe d'Aménagement	60 000 €
TOTAL	660 000 €

CHAPITRE 13	
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	
Amendes de police	91 000 €
TOTAL	91 000 €

9 246,80 € sont inscrits au compte 274. Il s'agit du remboursement par la C.C.T.L.B. de l'avance relative aux travaux d'assainissement des rues de la République et Banaudon (2011-2025).

Enfin, est inscrit sur ce budget un emprunt d'équilibre nécessaire pour mener à bien nos projets d'un montant de **3 739 419 €** alors que **1 989 837 €** seront remboursés.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 6 328 066,76 €.

Les comptes 16 mobilisent 2 001 336,76 € :

CHAPITRE 16	
EMPRUNTS & DETTES ASSIMILES	
1641 - Emprunts Bancaires	1 981 017.76
165 - Cautions	11 500.00
168 - Autres Emprunts (C.A.F, etc)	8 819.00
TOTAL	2 001 336.76

Le compte 20 mobilise 27 710 €.

CHAPITRE 20	
2051 - Acquisition de Logiciels Informatiques	27 710.00
TOTAL GENERAL	27 710.00

Les comptes 21 (Immobilisations Corporelles) mobilisent 671 520 €.

CHAPITRE 21	
Acquisition Terrain (env. 1943)	2 000 €
Acquisition Plantations (env. 3400)	15 000 €
Acquisition Illuminations (env. 3375)	30 000 €
Acquisition de Matériel de Sécurité (env. 4459)	8 000 €
Acquisition de Radars Pédagogiques (env. 18878)	20 000 €
Gros Outillage Sces Techniques (env. 4813-2515-2529)	27 000 €
Mobilier Hôtel de Ville (env. 2899)	2 000 €
Mobilier Politique de la Ville (env. 26441)	2 500 €
Mobilier Urbain Sce Parcs & Jardins (env. 2508)	25 000 €
Mobilier Urbain Sce Améngt Urbain (env. 2539-19959)	26 000 €
Mobilier Ecoles (env. 4302-6798)	2 000 €
Mobilier Logistique (env. 4256)	4 000 €
Mobilier Hygiène & Sécurité (env. 21033)	7 000 €
Mobilier Archives (env. 9334)	2 820 €
Mobilier Hôtel Abbatial (env. 24280)	5 000 €
Matériel Parcs & Jardins dont tracteur (env. 5525)	95 000 €
Matériel de transport (env. 3236)	80 000 €
Matériel Hôtel Abbatial (env. 24281)	900 €
Matériel informatique Mairie (env. 21-9341)	35 000 €
Matériel Informatique Scolaire (env. 4454)	30 000 €
Matériel Logistique (env. 2532)	22 000 €
Matériel Service des Sports (env. 3363-3369-10702)	31 500 €
Matériel Police Municipale - Géo-Verbalisation (env. 4814)	9 200 €
Matériel Police Municipale Gilets Pare-Balles (env. 27552)	4 400 €
Matériel Vidéo-Protection (env. 13302)	10 000 €
Matériel Communication (env. 9324)	4 000 €
Matériel Scolaires (env. 2591-6800)	5 000 €
Matériel Hygiène & Sécurité (env. 15469-17712)	4 000 €
Matériel Mairie (env. 4095)	2 000 €
<u>Crédits affectés aux Travaux directement sous compte d'inventaire</u>	
Gaz - Poste P3 (env. 25419)	151 200 €
Travaux Bâtiment Cimetière (env. 22079)	2 000 €
Travaux Théâtre (env. 2519)	7 000 €
TOTAL GENERAL	671 520.00

Les comptes 23 (Travaux et Opérations) mobilisent 3 627 500 €.

Opérations d'Equipement et CHAPITRE 23	
<u>OPERATIONS</u>	
18.01 - Requalification du Secteur Gare - Bénédictins	700 000.00
<u>TOTAL OPERATIONS D'EQUIPEMENT</u>	<u>700 000.00</u>
<u>HORS OPERATIONS</u>	
Travaux Divers Ecoles (env. 2492-6801-23277)	35 000.00
Travaux Hubert-Monnais (env. 4863)	110 000.00
Travaux Ecole La Fontaine (env. 5081)	15 000.00
Travaux Ecole des Cerisiers (env. 5123)	30 000.00
Travaux Ecole Urbain (env. 9418)	5 000.00
Travaux Ecole Germain Charier (env. 5578)	5 000.00
Travaux Mairie (env. 3680)	30 000.00
Travaux Logements Privés de la Ville (env. 3368)	25 000.00
Travaux Divers Bat. Mx (env. 2491)	30 000.00
Travaux Aménagement CTM (env. 3374)	10 000.00
Travaux Faièneries (env. 3727)	175 000.00
Travaux MJC (env. 4946)	4 000.00
Travaux Foyers (env. 8252-15493)	7 000.00
Travaux Crèche (env. 10654)	5 000.00
Travaux Archives Municipales (env. 9401)	1 600.00
Travaux Toiture Bains-Douches (env. 18802)	10 000.00
Travaux RPA Saint-Jacques (env. 18922)	100 000.00
Réhabilitation Logements CinéLun (env. 27546)	150 000.00
Aménagement Rue de Vic (env. 27539)	800 000.00
Trottoirs 2020 (env. 19927)	40 000.00
Chaussées 2020 (env. 14334)	140 000.00
Réfection de Ponts et Passerelles (env. 19933)	45 000.00
Remplacement Poteaux d'Incendie (env. 2644)	30 000.00
Signalisation VRD-Peinture Candélabres (env. 3654-11968)	90 000.00
Travaux Divers de Voirie (env. 2533)	110 000.00
Travaux Extension Réseau ERDF (env. 19930)	5 000.00
Travaux E.P. Réseau OPH (env. 27540)	40 000.00
Travaux de Génie Civil Eclairage Public & Fibre (env. 15550-19934)	100 000.00
Marché Eclairage Public G6 (env. 12060)	252 000.00
Restauration d'Œuvres d'Art (env. 23219)	3 000.00
Travaux Hôtel Abbatial (env. 8213)	80 000.00
Travaux sur Réseau Informatique (env. 2628-9420)	5 000.00
Travaux sur Vidéo-Protection (env. 15517)	10 000.00
Travaux Divers sur Terrains et Forêts (env. 2662)	11 000.00

Travaux Divers Espaces Verts (env.13296-2649)	25 000.00
Aménagement Aires de Jeux (env. 3399)	10 000.00
Travaux Maison des Associations (env. 4294)	8 000.00
Travaux la Barollière (env. 10653)	170 000.00
Clôture Champ de Mars (env. 6945)	7 500.00
Travaux Divers Bat. Sportifs (env. 2501-3683-24329)	23 400.00
Travaux Divers Cimetière (env. 3394)	25 000.00
<i>Avances sur Marchés (même somme inscrite en recettes)</i>	<i>150 000.00</i>
<u>TOTAL HORS OPERATIONS</u>	<u>2 927 500.00</u>
TOTAL GENERAL	3 627 500.00

BUDGET DE L'EAU

Travaux prévus en 2020 :

- Rue Allende : 280 ML 111 500 € ;
- Rue Cobus : 180 ML 57 000 € ;
- Rue Bichat : 90 ML 41 500 € ;

Sont également prévus : 170 000 € pour divers travaux sur réseau
20 000 € pour les branchements en plomb
25 000 € de travaux sur la station.

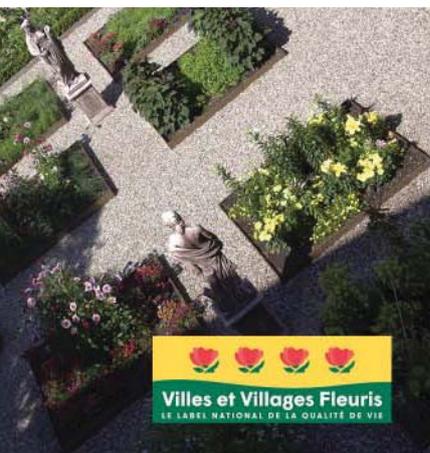
BUDGET « LOCATIONS »

Travaux prévus en 2019 :

- Isolation Verrière Salle de l'Ecureuil : 17 000 € ;
- Travaux dans les locaux de la Croix Rouge aux Faïenceries : 25 000 € ;
- Installation d'un Rétro-Projecteur avec Ecran au Réservoir : 20 000 €

BUDGET RESTAURATION MUNICIPALE

Pas de remarque particulière pour ce budget où la participation du budget principal est fixée à 512 400 €.



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
DIRE

